



2023-12  
336

## 01 - OUVERTURE DE LA SESSION

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE LOTBINIÈRE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILLES

Séance extraordinaire d'adoption du budget et dépôt du programme triennal d'immobilisations du Conseil de la Municipalité de Saint-Gilles, tenue au 1605, rue Principale, salle des séances du Conseil de la Municipalité de Saint-Gilles, ce onzième (11e) jour de décembre 2023 à 19 h 30.

Sont présents à cette séance :

|                          |    |   |          |            |
|--------------------------|----|---|----------|------------|
| Siège                    | #2 | - | Bruno    | Montminy   |
| Siège                    | #3 | - | Patricia | St-Hilaire |
| Siège                    | #4 | - | Carole   | Dubois     |
| Siège                    | #5 | - | Yvan     | Champagne  |
| Siège #6 - Jimmy Richard |    |   |          |            |

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Robert Samson.

Raynald Martel, directeur général / greffier-trésorier, assiste également à cette séance.

### 1 - OUVERTURE DE LA SESSION :

Après la vérification et constat du quorum par M. le Maire, chacun des élus, membre du Conseil, renonçant à l'avis de convocation;

Il est proposé par le conseiller Yvan Champagne, appuyé par la conseillère Carole Dubois, et résolu unanimement de déclarer cette séance dûment ouverte.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2023-12  
337

## 02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour suivant a été soumis aux membres du Conseil :

### 01 - OUVERTURE DE LA SESSION

### 02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

### 03 - Adoption du budget pour l'année 2024 / Dépôt du programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026

**03.01 - Budget 2024 et programme triennal d'immobilisations  
2024-2025-2026**

**04 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

**05 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION**

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jimmy Richard, appuyé par le conseiller Yvan Champagne, et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

**03 - Adoption du budget pour l'année 2024 / Dépôt du programme  
triennal d'immobilisations 2024-2025-2026**

2023-12  
338

**03.01 - Budget 2024 et programme triennal d'immobilisations  
2024-2025-2026**

Attendu la présentation et le dépôt du budget équilibré pour l'exercice financier 2024, accompagné d'un projet de programme triennal d'immobilisations (2024-2025-2026);

Attendu qu'avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec* par le biais d'un publipostage sous forme de *Rapide* en date du 17 novembre 2023;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Bruno Montminy, appuyé par le conseiller Yvan Champagne, et résolu unanimement que le Conseil de la Municipalité de Saint-Gilles adopte :

- Le budget des opérations financières de la municipalité de Saint-Gilles pour l'année 2024 tel que présenté avec un équilibre des revenus et des dépenses pour un montant de 5 107 624 \$; et
- Le programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 étudié.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

**04 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

2023-12  
339

**05 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION**

Il est proposé par la conseillère Carole Dubois, appuyé par la conseillère Patricia St-Hilaire, et résolu à l'unanimité que cette séance extraordinaire d'adoption du budget et dépôt du programme triennal d'immobilisations soit levée à 20 h 10.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

---

Robert Samson, maire

---

Raynald Martel, directeur général / greffier-trésorier